Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 34 (1946)

Heft: 712

Artikel: L'opinion d'Eve sur le vote des Bâlois

Autor: Ew.Sd.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-265869

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le vote des femmes à Bâle-Campagne

La question du suffrage féminin soumise aux électeurs de Bâle-Campagne le 8 inillet a donné les résultats suivants:

> (participation 10.396 non électorale 48 %) 3.853 oui

Il est intéressant de remarquer que l'électeur de Bâle-Campagne, plus il s'éloigne de la ville, dont il combattit autrefois avec acharnement le joug, est âpre à combattre l'égalité des droits du citoyen suisse.

En effet, dans les environs immédiats de la ville, qui forment en quelque sorte ses fau-bourgs, grâce à la propagande, on a déposé dans Bes urnes un nombre relativement élevé de «oui»: Muttenz, Binningen, Birsfelden, Münchenstein, etc.; dans cette dernière localité, il y eut 349 oui, contre 375 non.

Bâle-Campagne supérieur, par contre, s'est en grande partie désintéressé du vote, et nous en grande partie desinteresse du voie, et nous voyons à Rejgoldswil, Il oui contre 135 non; à Eptingen, 5 oui contre 91 non; à Waldenbourg, commune industrialisée par l'horlogerie, 38 oui contre 141 non; Oberdorf, la commune voisine, 63 oui contre 137 non; deux petites communes n'ont pas même eu l'énergie de déposer un seul oui elest houteny. oui, c'est honteux!

Et Dieu sait si, à la campagne, la femme accomplit une part de travail égale à celle de l'homme, dans la famille, à la ferme, aux champs! Tous les arguments présentés nous font sourire de pitié; l'homme se trouve, c'est indé-niable, supérieur à sa compagne. Par galanterie, prétend-il, il veut lui épargner les luttes politipretend-il, il vent ini epargner les intres point-ques qui risqueraient de blesser son âme délicate. Malheureusement, on regrette de constater que sons d'autres rapports il n'a paş tant de scrupu-les, il supporte parfaitement qu'elle abatte tous les jours plus que sa part de besogne et qu'elle s'use à des tâches surhumaines.

L'esprit d'équité semble bien peu répandu dans notre population masculine, telle est notre triste conclusion

Marguerite Stegfried.

L'opinion d'Eve sur le vote des Bâlois

Eve est ici le nom collectif de la femme pensante et travailleuse, qui observe, compare et déduit, simplement, logiquement. Réfléchissant au vote décevant des Bâlois,

Retreenissant au voie decevant des Balois, Eve en conclut forcément que ceux-ci ont quasi-ment trahi leurs partis, les « popistes » du moins, puisque le Parti du Travail qui tient, dans le canton de Bâle, le haut du pavé, clamait bien haut le droit indiscutable de la femme au suffrage. Les féministes ont donc, au pays de la cros et de la colombe, été leurrés et en ressentent une amertume bien naturelle. «Ce n'était pas la beine, assurément, de changer de gouverné-ment...» ni d'avoir travaillé autant! Car les femmes n'ont ménagé ni leurs peines, ni leur dévouement pendant les dures heures de guerre où le pays faisait appel à elles.

Pourquoi les électeurs de Bâle ont-ils donné un tel mauvais exemple, qui risquerait d'avoir des suites fâcheuses pour la cause féministe si cantons ne tenaient pas si farouchement à leur souveraineté propre

Echos du scrutin de Bâle-Ville

Comme il n'y a aucune raison valable de refuser le droit de vote à la femme, c'est évidemment l'amour-propre des citoyens bălois, ou plutôt leur complexe d'infériorité, qu'i les a fait, se prononcer négativement. En effet, la crainte se prononcer negativement. En erret, la crainte de la concurrence possible d'autrui ne procède-t-elle pas toujours d'un sentiment de faiblesse ou d'incompétence? Ainsi donc, ce serait parce que l'homme n'est pas sûr de lui qu'il refuse à la femme la plus élémentaire justice.

Adam s'imagine, bien à tort, que la femme nerche à le supplanter. Quelle erreur de psychologie et comment peut-on douter ainsi de l'éternel prestige masculin! La femme ne cherche qu'à être elle-même, sans entraves. Elle veut simplement fournir son apport à l'effort commun dans le droit et la liberté, et non comme une: esclave que l'on peut exploiter, mais à qui on refuse la personnalité civique. En un mot, elle veut participer à la vie sociale, et non rester confinée dans les seuls soucis personnels de son ménage. Où donc y a-t-il là un danger de concurrence pour l'homme? Ne vaut-il pas mieux concurrence pour l'nomme? Ne vaut-il pas mieux avoir affaire, dans le domaine professionnel, à des femmes qui seront des concurrentes loyales — des concurrentes, non des ennemies ou des usurpatrices — qu'à une main-d'œuvre facteur de déséquilibre social parce que travaillant en dessous des prix?

Quand les droits politiques leur seront ac-cordés, il n'y aura pas davantage de femmes que maintenant dans la vie professionnelle. Un tri se fera nécessairement, qui élimiera les in-capables et ne laissera subsister que l'élite. Le slogan « A travail égal salaire égal », qui est en quelque sorte lié à l'obtention du suffrage féminin, ne signifie pas que le marché du travail sera inondé de femmes qui déposséderont les hommes de leurs situations; il signifie simple-ment que l'on ne pourra plus reléguer une femme capable à un poste inférieur du seul fait de son. sexe. Les femmes auront toujours trop le souci de plaire aux hommes, elles ont, du moins le 90 % d'entre elles, trop de coquetterie naturelle et dans le cœur trop de tendresse, de désir de se dévouer et d'instinct maternel pour ne pas préférer l'harmonieuse royauté d'un foyer à l'aridité de la vie publique

Mais elles ne veulent plus être considérées comme des inférieures au point de vue de la loi. Elles souhaitent jouir du droit de vote dans, un désir bien légitime d'équité, de souveraineté, et de dignité personnelles. Libres à elles d'en faire usage ou pas, comme ces messieurs ac-tuellement! Elles veulent pouvoir, si elles s'en sentent capables, mettre leur façon féminine d'envisager les choses et leur bon sens dans la gestion des affaires publiques à la base financière desquelles elles contribuent largement par leurs impôts. Elles veulent pouvoir dire leur mot à l'occasion, sans pour cela être soupçonnées de se masculiniser.

Les arguments « contristes » qui, à Bâle, font voir les ménages allant à vau-l'eau parce que la femme irait glisser un bulletin dans l'urne sont du dernier ridicule. On n'a jamais interdit aux femmes d'entrer dans un dancing ou un cinéma, parce que leur foyer souffrirait de leur présence, dans ces établissements! Et cependant, les lieux de plaisir, quels qu'ils soient, éloignent bien davantage les femmes de leur cercle domestique que ne le fera jamais l'intérêt qu'elles pren-dront à la chose publique.

Il est vraiment attristant de constater qu'après le magnifique effort fait par la femme pour la sauvegarde du pays, Bâle lui inflige ce désaveu public et humiliant. Un tel égocentrisme est cependant loin de nous abattre. Car l'opinion bâloise ne représente pas la mentalité suisse dans son ensemble. Nous sommes persuadés qu'à Zurich et à Genève, comme dans les autres cantons où la question se posera à plus ou moins brève échéance, nos frères en la liberté feront preuve de plus de loyauté et d'esprit chevaleresque vis-àvis de leurs compagnes. Ils auront à cœur de prouver par un vote énergiquement affirmatif leurs conceptions modernes et leur confiance en la femme, être de charme et de sensibilité, mais aussi de mesure, de jugement et de grand bon

Du reste, une vague d'optimisme nous fait bien augurer d'une votation populaire en songeant à tous les électeurs de notre bon canton de Vaud qui se sont déclarés partisans du suf-frage féminin. Nous ne doutons pas que leur bulletin de vote exprimera la même opinion que leurs paroles!

Suffrage féminin et constitutions fédérale et cantonales

Dans l'article « Un peu d'histoire », publié dans la Feuille d'Avis » du 5 juin 1946, sous la signature S. F., on trouve ces lignes: «Sauf en Suisse, qui reste splendidement seule et discute encore le suffrage féminin comme si c'était une nouveauté, comme si aucune expérience n'a-vait été faite, comme si c'était une révolution sociale, comme si c'était une impossibilité dans l'état de notre droit public...». C'est nous qui soulighons cette dernière phrase, car, en lisant attentivement diverses constitutions tant fédérale que cantonales, on remarque aussitôt que les termes « tout Suisse, tous les Suisses, tout ci-toyen suisse, les Vaudois, jeder Schweizer, tous s citoyens, tout citoyen, alle Kantonsbürge ut citoyen bernois, tout citoyen suisse, i cittadi alle Kantonsbürger, ticinesi e confederati» etc. représentent aussi bien les femmes que les hommes et que ce n'esto que pour le service militaire et le droit de vote et d'élection qu'ils ne désignent que les hom-mes. Si, jusqu'ici, les femmes n'ont pas tous les droits et les devoirs des citoyens, c'est parce que toutes les constitutions ont été faites à une époque où il était inconcevable qu'une femme jouât un rôle quelconque en politique ou dans la défense nationale.

Maintenant les temps ont changé. Nul ne doute plus que les femmes ne soient capables de jouer en plein leur rôle politique et militaire, étant bien entendu que militaire a, ici, le sens de complémentaire. Il n'y a donc qu'à décider, dans les conseils de la nation, la validation complète de tous les articles de diverses constitutions en ce qui concerne les femmes. Ceci fait, les femmes seront sur le même pied politique et militaire que les hommes. Elles auront ainsi le suffrage et l'éligibilité féminins, et, en même temps, comme corollaire, le service militaire com-plémentaire, qu'elles organiseront, elles ont déjà commencé, avec les hommes, puisque à ce moment nombreuses seront les femmes dans les conseils. Quitte à elles d'en faire dispenser la femme mariée, ce qui me paraît tout naturel.¹

Dr. M. BETTEX, Membre de la section de Vevey pour le suffrage féminin.

1 Réponse du 28 juin 1946 à un article de la Feuille d'Avis de Lausanne.

Elles n'en veulent pas!

Il a paru récemment, dans la presse quotidienne romande, des commentaires sur les deux scru-tins de Bâle. Il est trop tard pour y répondre, longuement, nous voudrions cependant releven

longuement, nous voudrions cependant relever un argument qui paraît cher à quelques chroniniqueurs masculins: les électeurs ne donneront le droit de vote aux femmes que lorsque la grande majorité de celles-ci le réclamera.

Si l'on avait procédé ainsi, en France, par exemple, à la Révolution, il est probable que de longtemps, les Français n'auraient pas voté; l'opinion publique n'était pas acquise, dans a majorité, à l'idée du suffrage, même masculin. Il y avait, dans les villes, des esprits avancés qui s'agitaiênt dans des comités, ils entraînaient quelques trompes derrière eux et c'est traînaient quelques troupes derrière eux et c'est tout; un referendum aurait été sans doute pro-fondément décevant. Et pourtant, qui songerait aujourd'hui à prétendre qu'on a mal agi alors; qu'on aurait dû leur demander leur avis d'a-bord. Chacun sait que les traditions et les préjugés tissent à travers la société un treillis so-lide dont les humains se débarrassent malai-sément. Nous en avons la preuve quotidienne. Tournons nos regards maintenant vers les

nombreux pays étrangers où les férimes votent. Croit-on que, dans ces pays-là (même en An-gleterre peut-être, ou même, en de nombreux Etats d'Amérique), la majorité des femmes se serait prononcée en faveur du suffrage fémil-nin, il y a 20, 30, 40 ou 50 ans? Dans toutes, les nations, au moment où les parlements ont accordé les droits politiques aux femmes, un très grand nombre d'entre elles n'y tenaient pas, et pourtant... on n'a pas renoncé à la réforme, parce qu'on considérait qu'on améliorait

ainsi la vie publique.

C'est dans cet esprit qu'on doit accorder aux femmes le droit de vote: non pas parce que toutes clament haut et fort pour l'avoir, mais parce que ce droit apportera, quoi qu'on, en dise, des améliorations sensibles à leur situation légale, économique et politique et parce que ce droit est nécessaire au pays. Nous l'a-vons répété maintes fois, les femmes sont diffé-rentes des hommes, elles apporteront dans les





Livres de femmes:

Mme Evelyne Laurence annonce un nouveau volume de vers.

MEMORIAL

Mme Evelyne Laurence est déjà connue dans le monde des lettres par trois volumes de vers. Elle obtint, en octobre 1938, un premier prix de poésie au concours de l'Institut National Genevois : a collaboré à plusieurs revues: Suisse Romande, Reflets, Suisse contemporaine, etc., etc.

Son premier livre parut en 1937, sous le titre: « Sonate sur un jardin fleuri ». Et ce jardin existe; c'est le sien. Il y a des buissons qui le dérobent à la vue des passants, des arbres pen chant jusqu'à terre leurs branches chargées de fruits, une tonnelle couverte de vigne, des allées soignées, puis d'autres bien plus jolies où croissent les mauvaises herbes, des fleurs de toutes les couleurs et des roses, des roses à profusion. Un vrai jardin de poète où la Nature est reine et c'est bien la Nature qui inspire Mme Laurence dans ses livres où un certain panthéisme se fait jour.

 M^{me} Laurence a une vie très absorbante; à la fois fille, épouse et mère, s'occupant de son ménage tout en exerçant une activité intellectuellé.

Malgré cela, parce qu'elle a su organiser sa vie d'une façon parfaitement harmonieuse et préserver l'idéal nécessaire aux poètes, elle nous a déjà donné trois très beaux recueils de vers :

«Renaissance»; «Lieux où souffle l'esprits; «Sonate sur un jardin fleuri, » et nous en annouce sonate sur un jardin fleuri, » et nous en annouce sonate sur un sardin fleuri, » et nous en annouce sonate sur un sardin fleuri, » et nous en annouce sonate sur un sardin fleuri, » et nous en annouce sur un sardin fleuri, » et nous en annouce sur un sardin fleuri, » et nous en annouce sur un sardin fleuri, » et nous en annouce sur un sardin fleuri, » et nous en annouce sur un sardin fleuri, » et nous en annouce sur un sardin fleuri, » et nous en annouce sur un sardin fleuri, » et nous en annouce sur un sardin fleuri, » et nous en annouce sur un sardin fleuri, » et nous en annouce sur un sardin fleuri, » et nous en annouce sur un sardin fleuri, » et nous en annouce sur un sardin fleuri, » et nous en annouce sur un sardin fleuri, » et nous en annouce sur un sardin fleuri, » et nous en annouce sur un sardin fleuri, » et nous en annouce sur un sardin fleuri, » et nous en annouce sur un sardin fleuri, » et nous en annouce sur un sardin fleuri, » et nous en sardin s nate sur un jardin fleuri » et nous en annonce un quatrième

La poésie est pour elle une façon d'exprimer ses sentiments, de libérer sa personnalité plus ou moins refoulée dans sa jeunesse.

C'est son moyen d'expression le plus naturel. Ses vers sont classiques. Dans *Mêmorial* qui vient de paraître, on ne trouve que des alexandrins, et à la fin du volume, des sonnets auxquels il manque cependant l'alternance classsique des

Cette omission est volontaire, car Mme Laurence

de toutes les façons de dire une chose, choisit celle qui lui vient spontanément à l'esprit; elle ne-veut pas être bridée. C'est une question d'ins-piration. Pour les uns il faut écrire sous le choc de la sensibilité; pour les autres au con-traire, il faut laisser le temps idéaliser les impressions reçues.

L'idée d'un poème naît chez elle de l'harmonie d'un mot, d'une phrase, ou des couleurs d'un tableau qui frappe son regard. Comme tous les vrais poètes elle est sensible à la beauté sous chacune de ses formes

Mémorial est inspiré par la guerre; mais n'a aucune visée politique. Nous y trouvons une poésie à fond philosophique et humain, sans aucune désespérance. Mme Laurence aime et con-naît la France, elle croit à la puissance de vie qui verra refleurir les ruines; même le sinistre tombeau d'Oradour:

«Les moissons lèveront sous de nouveaux labours «Et doreront la face éternelle des plaines. «Le sang qui s'épancha sous l'arme de la haine

«Fleurira les pavots de tes blés Oradour, Pour que ton nom renaisse encore dans l'amour.

Ce livre est divisé par des passages apoca-lyptiques toujours suivis de quelques poèmes qui s'y rapportent, et sont placés là pour montrer que depuis le fond des âges tout recommence. C'est la lutte du bien et du mal; ce qui a été écrit jadis peut encore s'écrire aujourd'hui sans cesser d'être vrai.

Après le passage de la Bête, par exemple, on trouve les trois poèmes des camps, qui sont

de toute évidence les camps de concentration:

Pérennité nous fait comprendre que tout passe, mais la Nature immuable demeure. C'est là qu'il faut chercher la beauté divine, mais loin

L'apprenti Socier est une sorte de diatribe contre la science; le progrès s'est retourné contrel'homme.

Mme Laurence concède que la Science pure est mais sitôt qu'employée pour jouir elle devient démoniaque.

Mémorda est intéressant par les problèmes qu'il soulève: la philosophie de l'histoire, la vanité des Empires qui passent l'un après l'autre. Il est réconfortant par la note d'espérance qui le parcourt d'un bout à l'autre, on y trouve une philosophie humaine; l'homme est sauvé par la beauté. Elle est toujours dans la Nature, mais les humains ne la voient pas et la détruisent pour jouir. Pour se retrouver il faut que l'homme en jour. Fon a let retrouver a le divin par se transforme, ainsi nous rejoignons le divin par l'équilibre et la splendeur naturelle. Il y a là de magnifiques poèmes, Evelyne Laurence aime l'harmonie du monde méditerranéen. Tout l'Age d'On qui termine le volume est placé dans un climat grec.

La fleur d'espoir qui embaume ce livre doit être soigneusement gardée.

C'est le message que nous transmet le Poète. Cécile Combes.
